Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_3-DE
Reçu le 29/11/2021

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le mercredi 24 novembre à 14 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives Secrétaire de séance
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental – Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Bernadette GOIN
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_3-DE
Reçu le 29/11/2021

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance Pouvoir à Auguste DORLEANS
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Daniel DERET
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Pouvoir à Lucien DAVID

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Thierry TOUZET	Directeur Départemental des Territoires Représentant Monsieur le Préfet du Cher
Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Stéphanie JOUVE	Directrice des Ressources Humaines
Claudie CAMUZAT	Directrice Commerciale et Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 17 H 00.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_3-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

=======

III - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL – MUSSET COPPEE

L'opération de construction de 70 logements Musset Coppée lancée par Bourges Habitat avait donné lieu lors de la réception à un litige car certains logements ne répondaient pas aux normes acoustiques.

Afin de lever cette non-conformité, des études et des tests ont été effectués et ont permis de trouver une solution technique pour résoudre ce problème.

Les entreprises de maçonnerie et de plâtrerie ainsi que la maitrise d'œuvre sont responsables de cette non-conformité.

Le coût des travaux de reprise est à répercuter sur ces 3 entreprises (Péradon, Da Costa et Carré d'Arche).

Un protocole transactionnel est en cours de négociation avec ces dernières. Je vous présenterai le projet de protocole en séance.

Je vous remercie d'autoriser le Directeur Général à signer ce protocole transactionnel.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 25
POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général à signer le protocole transactionnel pour l'opération de 70 logements rue Musset Coppée à Bourges entre Val de Berry et les 3 entreprises mentionnées dans le présent rapport.

.....

Le Secrétaire de Séance, Le Président,
Auguste DORLEANS Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

VAL DE BERRY - OFFICE DU CHER L'HABITAT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_3-DE
Reçu le 29/11/2021

Protocole d'accord

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur Da Costa agissant en qualité de représentant de la SARL DA COSTA, immatriculée au RCS 381 332 071, et domiciliée Allée Stendhal ZI du Pont-Réau 18390 St-Germain-du-Puy

  Agissant en qualité d'Entreprise de plâtrerie

- Monsieur Péradon agissant en qualité de représentant de la SAS PERADON, immatriculée au RCS 322 187 139, et domiciliée La Boissière 18400 Saint Florent-sur-Cher

  Agissant en qualité d'Entreprise de maçonnerie

- Monsieur Senly agissant en qualité de représentant de la SARL ATELIER CARRE D'ARCHE, immatriculée au RCS 523 495 877, et domiciliée 200 rue de Lazenay 18000 BOURGES

  Agissant en qualité de Maitre d'œuvre

- Monsieur RIGAULT agissant en qualité de Directeur Général de Val de Berry-Office Public de l'Habitat du Cher, immatriculé au RCS 271 800 013, et domicilié 14 rue JJ Rousseau 18000 BOURGES, qui se substitue aux droits et obligations de Bourges-Habitat suivant arrêté de la préfecture du Cher n°2017-0758.

  Agissant en qualité de Propriétaire et Maitre d'Ouvrage

IL A ÉTÉ RAPPELÉ CE QUI SUIT :

Bourges-Habitat a confié à la SARL ATELIER CARRE D'ARCHE la maitrise d'œuvre d'une opération de construction de 70 logements à Bourges Musset Coppée. Le programme prévoyait l'obtention du label Qualitel. A ce titre, un bureau de contrôle est venu vérifier à la réception des travaux certains éléments. Les tests du bureau de contrôle ont révélé que les normes acoustiques n'étaient pas respectées dans 10 logements accolés. Le label Qualitel n'a pas pu être obtenu et Bourges-Habitat n'a en conséquence pas pu appliquer de majoration de loyer et perdu la majoration de subvention comme prévu initialement dans le plan de financement de l'opération. Un contentieux s'est ouvert avec les entreprises responsables de cette non-conformité aux normes acoustiques : l'entreprise de maçonnerie et l'entreprise de plâtrerie. Les décomptes généraux et définitifs de ces deux entreprises n'ont pas été validés par le maitre d'ouvrage.

Suite à la fusion-absorption de Bourges-Habitat par Val de Berry-Office Public de l'Habitat du Cher, ce dernier a demandé à la maitrise d'œuvre de proposer des solutions pour la reprise des non-conformités vis-à-vis du CCH (*code construction et habitation*). Une solution a été retenue : elle consiste dans la réalisation d'un doublage par parement BA 13 standard vissé sur une ossature métallique verticale, incorporé d'un isolant type PAR45, et traitement des joints dans les chambres des 5 logements accolés.

Val de Berry a demandé aux deux entreprises concernées de réaliser cette prestation gracieusement. Faute d'accord, un devis a été demandé à l'entreprise de plâtrerie. Le montant du devis s'élève à 7 260 euros TTC.

Val de Berry a validé le devis et les travaux ont été réalisés sauf dans 2 logements car les locataires refusent l'intervention de l'entreprise. Les travaux seront faits au départ du locataire.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_3-DE
Reçu le 29/11/2021

Ceci étant rappelé, les parties ci-dessus indiquées ont arrêté et convenu ce qui suit :

La prise en charge de cette mise en conformité sera faite comme suit :

Il a été considéré qu'il s'agissait d'un défaut d'exécution généralisé, avec les imputations suivantes :

- ✓ 33.33% pour l'entreprise Péradon
- ✓ 33.33% pour l'entreprise Da Costa
- ✓ 33.33% pour l'Atelier Carré d'Arche

Ainsi, l'imputation totale en termes de travaux par entreprise a été arrêtée comme suit :

- Entreprise Péradon : 2 420 €
- Entreprise Da Costa : 2 420 €
- Atelier Carré d'Arche : 2 420 €

Les sommes précitées seront retenues sur les décomptes généraux et définitifs (DGD) des entreprises de maçonnerie et de plâtrerie. L'Atelier Carré d'Arche produira son solde d'honoraires avec la retenue ci-dessus.

Val de Berry-Office Public de l'Habitat du Cher s'engage à traiter les DGD des entreprises dans un délai de 30 jours à compter de la signature du présent protocole et à lever les cautions bancaires liées à ces marchés (garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire).

Le présent protocole met fin à toutes difficultés entre les parties soussignées et revêt l'autorité de la chose jugée au sens de l'Article 2052 du code Civil qui dispose : « La transaction fait obstacle à l'introduction ou à la poursuite entre les parties d'une action en justice ayant le même objet. »

Un exemplaire original établi sur 2 pages est remis à chacune des parties.

Fait à Bourges, le

Pour servir et valoir ce que de droit (*faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé – bon pour accord"*)

Entreprise Péradon	**Entreprise Da Costa**
M. Péradon	**M. Da Costa**
Atelier Carré d'Arche	**Val de Berry – OPH du Cher**
M. Senly	**M. Rigault**

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_4A-DE
Reçu le 29/11/2021

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le mercredi 24 novembre à 14 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives Secrétaire de séance
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental – Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Bernadette GOIN
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_4A-DE
Reçu le 29/11/2021

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance Pouvoir à Auguste DORLEANS
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Daniel DERET
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Pouvoir à Lucien DAVID

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Thierry TOUZET	Directeur Départemental des Territoires Représentant Monsieur le Préfet du Cher
Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Stéphanie JOUVE	Directrice des Ressources Humaines
Claudie CAMUZAT	Directrice Commerciale et Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 17 H 00.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_4A-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

=======

IV – VENTE DE LOGEMENTS
A – ST FLORENT SUR CHER – 32 ROUTE DE CHATILLON

Dans le cadre de la procédure de vente de Val de Berry, des logements vacants sont mis en vente.

Le pavillon situé au 32 route de Chatillon à Saint Florent sur Cher fait partie du catalogue de vente ; son prix a été évalué par similitude avec d'autres pavillons estimés par un notaire sur le secteur à 95 000 €.

Cité	Date de construction	Adresse	Surface Habitable / Typologie	Prix proposé
0020	1951	32 Route de Châtillon ST FLORENT SUR CHER	77 m² T 4	95 000 €

Compte tenu de l'estimation du bien, je vous remercie d'autoriser le Directeur Général à engager des négociations à + ou – 10% avec des potentiels acquéreurs sur la base du prix indiqué ci-dessus et à signer l'acte de vente.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 25
POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général à engager des négociations à + ou – 10 % avec d'éventuels acquéreurs concernant le logement 32 route de Châtillon à ST FLORENT SUR CHER sur la base de 95 000 € et à signer l'acte de vente s'y rapportant.

.....

Le Secrétaire de Séance, Le Président,
Auguste DORLEANS Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

VAL DE BERRY - OFFICE DU L'HABITAT DU CHER

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_4B-DE
Reçu le 29/11/2021

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le mercredi 24 novembre à 14 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives Secrétaire de séance
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental – Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Bernadette GOIN
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_4B-DE
Reçu le 29/11/2021

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance Pouvoir à Auguste DORLEANS
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Daniel DERET
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Pouvoir à Lucien DAVID

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Thierry TOUZET	Directeur Départemental des Territoires Représentant Monsieur le Préfet du Cher
Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Stéphanie JOUVE	Directrice des Ressources Humaines
Claudie CAMUZAT	Directrice Commerciale et Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 17 H 00.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_4B-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

=======

IV – VENTE DE LOGEMENTS
B – BATIMENT LE CHATELET

L'Office est propriétaire d'un bâtiment situé au 2 rue des Chaumes sur la commune du Châtelet (cité 253 : bâtiment acquis en 1997). Le bâtiment est composé de 6 logements : 2 T2 et 4 T3 pour une superficie totale de 400 m². Le bâtiment est complétement vide depuis mars 2017, tous les logements sont vacants.

L'article L443-11 VII dispose que « lorsqu'il est procédé à la vente d'un ensemble de plus de cinq logements d'un même immeuble ou ensemble immobilier, vacants ou occupés, auxquels sont appliqués les plafonds de ressources des prêts locatifs sociaux et qui ont été construits ou acquis depuis plus de quinze ans par un organisme d'habitations à loyer modéré, ces logements peuvent être cédés à toute personne morale de droit privé sans qu'il y ait lieu d'appliquer, pour les logements vacants, l'ordre de priorité mentionné au III du présent article.»

Sur la base de cet article, une estimation de l'ensemble du bâtiment a été faite par une agence immobilière au prix de 155 000 €.

Je vous remercie d'autoriser le Directeur Général à mettre ce bâtiment en vente selon les dispositions de l'article L443-11 VII, à engager des négociations à + ou – 10% avec des potentiels acquéreurs sur la base du prix estimé de 155 000 € et à signer l'acte de vente.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 25
POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général à mettre en vente le bâtiment situé 2 rue des Chaumes au Châtelet selon les dispositions de l'article L443-11 VII, à engager des négociations à + ou – 10% avec des potentiels acquéreurs sur la base du prix estimé de 155 000 € et à signer l'acte de vente.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Auguste DORLEANS

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

OFFICE DE L'HABITAT DU CHER VAL DE BERRY

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_5-DE
Reçu le 29/11/2021

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le mercredi 24 novembre à 14 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives Secrétaire de séance
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental – Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Bernadette GOIN
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_5-DE
Reçu le 29/11/2021

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance Pouvoir à Auguste DORLEANS
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Daniel DERET
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Pouvoir à Lucien DAVID

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Thierry TOUZET	Directeur Départemental des Territoires Représentant Monsieur le Préfet du Cher
Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Stéphanie JOUVE	Directrice des Ressources Humaines
Claudie CAMUZAT	Directrice Commerciale et Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 17 H 00.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_5-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

V - AUTORISATION LANCEMENT MARCHES ASSURANCES

Les marchés d'assurance de Val de Berry arrivent à échéance au 31 décembre 2021.
La Société de Coordination Val de France – l'Habitat des Territoires a pour mission notamment de mutualiser ce type d'achats afin de permettre d'être plus attractif pour les assureurs qui se dessaisissent de plus en plus du secteur du logement locatif social avec des hausses de tarif attendues dans le secteur.
Ces marchés sont lancés par la société de coordination Val de France – L'Habitat des Territoires pour ses membres et pour son compte à l'exception des marchés de complémentaire santé et de prévoyance des fonctionnaires car seul Val de Berry est concerné par cette relance.

En conséquence, je vous remercie d'autoriser la passation des marchés de complémentaire santé et de prévoyance des fonctionnaires par Val de Berry, et des autres marchés d'assurance par la SAC.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 25
POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration donne son accord sur la passation des marchés de complémentaire santé et de prévoyance des fonctionnaires par Val de Berry, ainsi des autres marchés d'assurance par la SAC.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Auguste DORLEANS

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT